

XII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1877.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'obligation imposée par l'article 1^{er} de la loi sur la comptabilité de l'État, de présenter les Budgets dix mois au moins avant l'ouverture de l'exercice auquel ils se rapportent, fait au Département des Travaux publics une situation particulièrement difficile.

Il est bien rare, en effet, qu'à cette époque le Budget de l'exercice courant soit voté; on ignore donc l'accueil que fera la Législature à des propositions de crédits qui doivent servir de base à celles de l'exercice suivant, et, d'un autre côté, il est absolument impossible de prévoir, dix mois d'avance, ce qu'exigeront des services dont les besoins sont essentiellement variables, et dépendent de circonstances qui échappent aux prévisions les mieux établies.

Aussi, le Département des Travaux publics ne peut-il se soumettre à la prescription formelle de la loi de comptabilité qu'en se réservant, chaque année, d'apporter, en temps opportun, à ses premières propositions budgétaires, les amendements dont une connaissance plus exacte des faits lui permet, vers l'époque de l'ouverture de l'exercice, de constater la nécessité.

C'est encore sous cette réserve que le projet de Budget pour l'exercice 1877 a été arrêté à la somme de fr. 82,510,664 »

Celui de l'exercice 1876, qui vient d'être révisé, étant de 82,267,767 »

Il en résulte, pour 1877, une augmentation de 242,897 »

Les modifications que présente le Budget de cet exercice, comparé à celui de l'exercice 1876, concernent l'administration des ponts et chaussées et celle des chemins de fer, postes, télégraphes et marine.

Ainsi que le fait ressortir le tableau des développements du Budget, on s'est borné, quant à l'administration des chemins de fer, etc., à y faire figurer les compléments de crédits pour le personnel de divers services, dont la première partie est proposée et justifiée au Budget de 1876. Ces compléments forment une somme totale de fr. 500,072 »

Il n'y a donc actuellement à justifier que les crédits demandés pour le service des ponts et chaussées, sur l'ensemble desquels il y a une diminution de 57,175 »

laquelle réduit à 242,897 »

comme il est dit ci-dessus, l'augmentation que présente dans son ensemble le Budget de 1877.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II. — PONTS ET CHAUSSÉES.

La comparaison résumée des allocations proposées aux projets de Budget des exercices 1876 et de 1877 donne, pour ce dernier, les résultats suivants :

	Augmentation.	Diminution.
Routes	»	»
Bâtiments civils	»	84,000 »
Rivières et canaux	189,600 »	»
Ports et côtes	»	177,500 »
Frais d'études, etc.	»	»
Personnel	14,725 »	»
	204,525 »	261,500 »
DIMINUTION. . . . fr.	57,175 »	

1^{re} SECTION — PONTS ET CHAUSSÉES.

ART. 7. — Routes.

La somme demandée pour le service des routes est de . fr. 4,049,000 »

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

A. Entretien ordinaire des routes en 1877 et entretien de nouvelles sections	2,549,000 »
B. Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. Payements de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement, travaux d'amélioration et de reconstruction d'ouvrages d'art, etc.	500,000 »
C. Travaux de construction et de rectification de routes et allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication, et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux et rivières	1,000,000 »
TOTAL. . . . fr.	4,049,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. — *Entretien ordinaire.*

La somme demandée est de fr. 2,349,000 »

Ce crédit est le même que celui qui a été porté au projet de Budget de 1876. On n'a pas cru devoir le modifier, parce que les baux d'entretien de toutes les routes de l'État expirant le 30 avril 1876, et devant être renouvelés pour cette époque. Ce n'est qu'après les adjudications qu'il sera possible d'établir exactement le montant des dépenses auxquelles il y aura lieu de pourvoir.

Les crédits repris sous les litt. B et C étant la reproduction de ceux qui figurent au projet de Budget de 1876, on croit pouvoir se référer aux explications fournies dans la note accompagnant ce Budget.

ART. 8. — *Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.*

Crédit demandé : 44,000 francs.

Cette somme, égale à celle votée depuis un grand nombre d'années, est destinée à l'exécution de plantations nouvelles et au renouvellement d'anciennes.

2^e SECTION. — BÂTIMENTS CIVILS.

ART. 9. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles, établissement et entretien de squares; acquisition d'immeubles et objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, etc.*

Somme demandée : 550.000 francs

Ce crédit est égal à celui qui a été porté au Budget depuis 1874.

ART. 10. — *Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter aux bâtiments des Musées, aux bâtiments et serres du Jardin Botanique à Bruxelles, aux toitures et gouttières de plusieurs bâtiments civils; établissement de paratonnerres. construction de trottoirs le long du mur de clôture des terrains dépendants de l'École de médecine vétérinaire de l'Etat à Cureghem, travaux complémentaires à effectuer aux maisons en construction pour le service de cet établissement.*

Crédit demandé : 215,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. — *Musées.*

Somme demandée : 40,000 francs.

Elle est nécessaire pour continuer les travaux extraordinaires d'amélioration que réclament lesdits bâtiments.

B. — *Appropriation d'une partie des salles occupées actuellement par les Académies pour le transfert du Musée des tableaux modernes.*

Somme demandée : 70,000 francs.

Un premier crédit de 50,000 francs figure au projet de Budget de 1876.

Le deuxième crédit sollicité suffira à l'entier achèvement des travaux d'appropriation desdits locaux.

C. — *Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils, à Bruxelles.*

Somme demandée : 80,000 francs.

D. — *Travaux d'amélioration et de restauration à exécuter aux bâtiments, serres, etc., du Jardin Botanique, à Bruxelles.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

Des crédits ont été portés du même chef aux Budgets de 1875 et de 1876. La somme de 25,000 francs demandée est destinée à continuer la restauration des bâtiments et serres, et à exécuter des travaux d'amélioration au Jardin.

3^{me} — SECTION. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE
ET DES POLDERS.

Avant de fournir la justification des allocations, on croit utile d'indiquer, pour les services compris dans cette section et dans la suivante, les différences que présentent, dans leur ensemble, les crédits demandés au Budget de 1877 avec ceux qui sont portés au Budget de 1876.

Le tableau résumé ci-après établit ces différences :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DÉSIGNATION DES CRÉDITS.	MONTANT DES CRÉDITS.		DIFFÉRENCE pour 1877.	
	1877.	1876.	En plus.	En moins.
Travaux d'entretien ordinaire des canaux et rivières . . .	882,250 »	878,050 »	4,200 »	»
— — — — — extraordinaire — — — — — . . .	1,267,150 »	1,068,350 »	198,800 »	»
— — — — — d'amélioration des canaux et rivières.	425,600 »	459,000 »	»	15,400 »
Plantations.	25,000 »	25,000 »	»	»
Bacs et bateaux de passage.	55,000 »	55,000 »	»	»
Travaux d'entretien ordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	559,500 »	277,500 »	62,000 »	»
Travaux d'entretien extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	502,000 »	521,500 »	»	219,500 »
Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	271,000 »	291,000 »	»	20,000 »
Fr.	3,547,500 »	3,555,400 »	205,000 »	252,900 »
Les crédits des 3 ^{me} et 4 ^{me} sections se balancent donc par une augmentation de . . . fr.			12,100 »	

qui se subdivise de la manière suivante :

	AUGMENTA- TIONS.	DIMINUTIONS.
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des canaux et rivières	205,000 »	»
— — — — — d'amélioration des canaux et rivières	»	15,400 »
— — — — — d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux	»	157,500 »
— — — — — d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux	»	20,000 »
Fr.	205,000 »	190,900 »
AUGMENTATION finale comme ci-dessus. fr.		12,100 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.

Somme demandée : 2,149,400 francs.

Conformément aux précédents, on se dispense d'entrer dans des développements à l'égard des allocations destinées aux travaux d'entretien proprement dits, travaux indispensables et qui se justifient par leur nature. Les sommes demandées pour l'exécution des travaux de l'espèce sont, ou les mêmes que celles qui ont été portées aux Budgets précédents, ou le prix de marchés conclus, ou, enfin, le montant de l'estimation d'entreprises à adjuger.

On se borne à justifier la demande des sommes qui doivent être affectées à des travaux ayant réellement le caractère de travaux d'entretien extraordinaire et offrant quelque importance.

Le crédit sollicité se répartit de la manière suivante :

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — *Meuse.*

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halages, etc., dans la province de Namur; dragages et enlèvements d'atterrissements dans la même province fr.	16,600	»	30,000 »
2° Travaux analogues dans la province de Liège.	151,000	»	41,000 »
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche, dans la province de Limbourg	20,000	»	»

B. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	6,700	»	22,400 »
---	-------	---	----------

C. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas, et reconstruction de ponts tournants	42,000	»	52,800 »
---	--------	---	----------

A REPORTER. . . fr.	236,300	»	146,200 »
---------------------	---------	---	-----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	236,300 »	146,200 »
D. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dragages et entretien des plantations. . .	30,000 »	20,000 »
2° Remplacement des ponts tournants en bois, de Neerhaeren, Rothem et Geysteren, par des ponts tournants en fer	»	42,000 »
Les ponts actuels sont en mauvais état.		
E. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.		
1 ^{re} SECTION.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements et entretien des plantations.	18,000 »	»
2 ^{me} SECTION.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	28,000 »	»
3° Reconstruction, pour cause de vétusté, de portes de certaines écluses.	»	20,000 »
3 ^{me} SECTION.		
4° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	33,000 »	»
5° Entretien de l'écluse maritime du Kattendyk et de ses dépendances, à frais communs, entre l'État et la ville d'Anvers, selon la convention du 16-26 août 1858. — Part de l'État	3,600 »	»
6° Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyk, et dévasement du chenal d'accession à l'Escaut	23,000 »	»
7° Reconstruction, pour cause de vétusté, de portes d'écluses, de ponts tournants et de ponts-levis	»	15,000 »
F.—Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements et entretien des plantations	8,000 »	»
A REPORTER. . . fr.	383,900 »	243,200 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	585,900 »	245,200 »
<i>G. — Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; dévasements et entretien des plantations.	26,000 »	»
<i>H. — Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	6,600 »	»
<i>I. — Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	20,000 »	»
<i>J. — Sambre canalisée.</i>		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	80,000 »	»
2° Curage des dérivations des écluses, répara- tions des parements des écluses et des déversoirs et grosses réparations ou renouvellement de portes d'écluse.	»	10,000 »
3° Remplacement, pour cause de vétusté, des treuils et des appareils de manœuvre du déver- soir n° 15, à Châtelineau, par des pièces en fer .	»	14,000 »
4° Démolition de la passerelle de halage exis- tant au-dessus de l'ancien batardeau militaire, à Charleroi, et rétablissement du chemin de halage.	»	24,000 »
Le chemin de halage franchit le batardeau militaire amont de l'ancien ouvrage à couronne des fortifications de Charleroi, au moyen d'une passerelle en charpente qui est en très-mauvais état. Il y a lieu de démolir cette passerelle ainsi que le batardeau, et de rétablir le chemin de halage dans des conditions normales en le raccor- dant avec les quais de la dérivation de la rivière.		
A REPORTER. . . fr.	516,500 »	291,200 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. fr.	516,500	291,200
PROVINCE DE NAMUR.		
5° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; travaux de curage et de dragage, etc. .	4,700	50,000
La somme de 50,000 francs est destinée aux travaux non compris dans le forfait de l'entretien de la rivière et de ses dépendances.		
K. — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; dragages, curages; alimentation par ma- chines à vapeur; fonctionnement du brise- glace; entretien des plantations	66,000	17,000
2° Renouvellement, pour cause de vétusté, de neuf paires de vantaux de portes d'écluses . . .	»	20,000
3° Grosses réparations aux bâtiments et éta- blissement de poteaux d'amarrage	»	2,000
4° Grosses réparations des maçonneries et des charpentes des écluses; peinture, goudron- nage, etc.	»	21,000
5° Consolidation des talus intérieurs du canal, au moyen de perrés et d'enrochements	»	6,000
6° Renouvellement, pour cause de vétusté, d'une barque de service.	»	5,000
BASSIN DE L'ESCAUT.		
L. — Escaut.		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	10,000	»
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; grosses réparations; dévasements	13,700	16,000
A REPORTER. fr.	610,900	406,200

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	610,900	»	406,200
PROVINCE D'ANVERS.			
5° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	21,000	»	»
M. — Canal de Mons à Condé.			
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; grosses réparations; frais résultant de la navigation de nuit	14,500	»	6,000
2° Dragage de la cunette du canal	»		10,000
3° Renouvellement, pour cause de vétusté, de la porte d'amont de l'écluse de Mons	»		4,500
N. — Canal de Pommerœul à Antoing.			
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; grosses réparations; curages; alimenta- tion par machine à vapeur et frais résultant de la navigation de nuit.	25,000	»	25,000
2° Renouvellement, pour cause de vétusté, des portes d'aval de la 9 ^e écluse et des flèches des portes d'aval de la 11 ^e écluse, ainsi que du tablier du pont établi à Blaton	»		12,700
3° Renouvellement des générateurs des ma- chines d'alimentation du canal	»		80,000
Ces appareils sont dans un état de détériora- tion tel qu'il est devenu impossible de les ré- parer.			
Il est indispensable qu'ils soient renouvelés complètement.			
O. — Lys.			
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.			
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire de la partie entièrement à charge de la Belgique.	9,600	»	9,000
2° Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Bel- gique.	300	»	150
A REPORTER. . . fr.	681,500	»	551,550

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . fr.	681,500 »	551,550 »
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements éventuels; grosses réparations, etc.	10,000 »	15,600 »
P. — Canal de dérivation de la Lys.		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; consolidation des berges; dévasements	10,000 »	19,000 »
2° Substitution d'un portique en fer et d'une trappe à longerons en tôle au portique et à la trappe en charpente du pont-levis de Bachte-Maria-Leerne	»	7,500 »
L'ouvrage existant est en mauvais état.		
3° Substitution d'un pont tournant à longerons en fer au pont-levis en charpente de Schipdonck	»	33,000 »
Le portique et la trappe du pont-levis sont également en mauvais état. Au lieu de les renouveler, il est préférable de remplacer le pont-levis actuel par un pont tournant, afin de faire cesser la gêne et le danger qu'il cause à la navigation sur le canal de Gand à Bruges, par suite de la nécessité d'interrompre momentanément le halage au droit du pont, ce qui laisse les bateaux exposés au courant transversal du canal de dérivation de la Lys.		
4° Renouvellement de poutrelles aux barrages.	»	1,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
5° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements	20,000 »	10,000 »
6° Travaux de draguage à effectuer en aval du grand siphon existant à Oostkerke sous le canal de Bruges à l'Écluse	»	30,000 »
Des atterrissements se sont formés par suite des crues extraordinaires de 1872-1873. On en		
A REPORTER. . . fr.	721,500 »	667,650 »

NOTE PRELIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. fr.	721,500 »	667,650 »
<p>a enlevé une partie, mais il importe de continuer les draguages pour prévenir l'oblitération du siphon.</p> <p>7° Reconstruction en pierres maçonnées au mortier de ciment, des revêtements en fascinages des jetées qui bordent le chenal de l'écluse à la mer, à Heyst, au débouché du canal » » 55,000 »</p> <p>Ces revêtements se trouvent en très-mauvais état; leur entretien est très-coûteux. Il convient de les reconstruire en maçonnerie, plutôt qu'en fascinages, afin d'éviter des frais considérables d'entretien.</p> <p style="text-align: center;">Q. — Canal de Roulers à la Lys.</p> <p>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire 12,000 » 6,000 »</p> <p style="text-align: center;">R. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand.</p> <p style="text-align: center;">PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE</p> <p>1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements 9,700 » 18,000 »</p> <p style="text-align: center;">PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.</p> <p>2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire 18,000 » 10,000 »</p> <p>3° Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État). » 2,000 »</p> <p>4° Dévasement de la partie du canal qui traverse la ville de Bruges. » 50,000 »</p> <p>5° Remplacement, pour cause de vétusté, par des ponts métalliques, à voie carrossable, des deux passerelles en charpente dites : « de Sainte-Anne et des Dunes, » à Bruges » 45,000 »</p> <p>Ces passerelles sont dans un tel état de vétusté qu'elles ne peuvent plus être réparées.</p> <p>La circulation sur ces passerelles étant très-grande, il y a lieu de saisir l'occasion que pré-</p>		
A REPORTER. fr.	761,000 »	813,650 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
	—	—
REPORT. . . fr.	761,000 »	813,650 »
 sente leur reconstruction pour les remplacer par des ponts métalliques, à voie carrossable.		
 S. — <i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	5,000 »	4,000 »
 T. — <i>Canal de Plasschendaale, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit de Langeleed.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; grosses réparations	6,000 »	2,000 »
2° Reconstruction du pont tournant établi sur l'écluse du Comte, à Nieuport	»	27,500 »
Le pont actuel est en très-mauvais état.		
 U. — <i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire et dévasements éventuels	7,100 »	12,000 »
 V. — <i>Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	7,800 »	2,000 »
2° Remplacement de certaines pièces du mé- canisme de manœuvre existant au déversoir du Pont de Paille	»	3,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
5° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	22,000 »	16,000 »
4° Dragages extraordinaires à effectuer, dans la partie du canal située en amont et en aval du grand siphon établi, à Oostkerke, sous le canal de Bruges à l'Écluse	»	30,000 »
A REPORTER. . . fr.	806,900 »	910,150 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.	
	—		—	
REPORT. . . fr.	806,900	»	910,150	»
<p>En amont et en aval du grand siphon d'Oostkerke se sont formés des atterrissements qu'il est indispensable d'enlever pour rendre au canal sa section primitive.</p>				
<p>5° Continuation des travaux de reconstruction, au mortier de ciment, des perrés établis sur les talus du chenal de l'écluse maritime, à Heyst.</p>				
		»	55,000	»
<p>L'expérience a démontré que les perrés non maçonnés ne résistent pas à l'action de la mer dans les gros temps.</p>				
<p>Le crédit demandé pour l'entretien du canal de Selzaete à la mer du Nord est pétitionné sous la réserve à laquelle les allocations, précédemment accordées pour le même objet, ont été expressément subordonnées, c'est-à-dire sous celle du droit de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres. (Voir notamment pages 420 et 421 de la note préliminaire au projet de Budget de l'exercice 1865.)</p>				
<p>W. — <i>Canaux de Moervuert et la Zuidleede.</i></p>				
<p>1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire</p>				
	2,900	»	»	»
<p>2° Travaux de dévasement.</p>				
	»		15,000	»
<p>Ces travaux de dévasement sont nécessaires dans l'intérêt de la navigation.</p>				
<p>X. — <i>Durme.</i></p>				
<p>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements</p>				
	400	»	5,000	»
<p>Y. — <i>Dentre.</i></p>				
<p>Entretien des plantations existantes entre Alost et Termonde, et des ouvrages militaires établis entre l'écluse de décharge sous le chemin de halage et le batardeau le Quintje, à Termonde .</p>				
	700	»	»	»
<p>Z. — <i>Rupel.</i></p>				
<p>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire</p>				
	5,000	»	»	»
A REPORTER. . . fr.	815,900	»	965,150	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	815,900 »	965,150 »
<i>A'. — Senne.</i>		
1 ^o Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État	»	2,000 »
2 ^o Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde.	550 »	»
<i>B'. — Dyle et Demer.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	29,000 »	»
<i>C'. — Petite Nèthe canalisée.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	15,000 »	»
<i>D'. — Grande Nèthe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	12,000 »	»
BASSIN DE L'YSER.		
<i>E'. — Yser.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	8,000 »	4,000 »
2 ^o Reconstruction de l'écluse dite : « Écluse d'Ypres, » située à Nieupoort, au débouché de l'Yser, et établissant la communication de cette rivière avec l'arrière-port de Nieupoort	»	500,000 »
<p>Cette écluse est très-ancienne. Elle est dans un état de vétusté tel que sa reconstruction est indispensable. Ses dimensions sont d'ailleurs tout à fait insuffisantes, tant au point de vue de la navigation qu'à celui de l'écoulement des eaux.</p>		
TOTAUX. . . fr.	880,250 »	1,269,150 »
Total des sommes demandées pour travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dé- penses d'exploitation des canaux et rivières . fr.	2,149,400 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits pétitionnés au projet de Budget de 1877, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme il suit :

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 12. — *Meuse.*

Somme demandée : 155,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE NAMUR.

1° Construction de perrés et d'enrochements pour défendre contre les corrosions certaines parties des berges; pavage de parties de chemin de halage et travaux divers d'amélioration fr. 20,000 »

2° Construction d'un mur en prolongement du quai de Gravière et établissement d'un pontceau sur le ruisseau d'Arquet, au rivage dit : « du Bon Dieu, » sur la rive gauche de la Meuse, à Namur 50,000 »

La construction de ce mur est projetée en vue d'empêcher les érosions qui se produisent du côté de la culée du pont du chemin de fer de Namur à Givet, qui rétrécissent le passage sous l'arche et qui, en s'étendant, pourraient nuire au pont lui-même. L'établissement d'un pont sur le ruisseau d'Arquet a pour but de permettre le halage, sur la rive gauche du fleuve, des bateaux en remonte qui doivent se placer en face du débarcadère du chemin de fer, pour opérer leur chargement ou leur déchargement, halage actuellement impossible, le ruisseau d'Arquet interceptant la communication le long de la rive gauche.

PROVINCE DE LIÈGE.

3° Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empièvements de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage, de perrés et établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc. 25,000 »

4° Construction de deux échelles à poissons 6,400 »

5° Construction d'une estacade en prolongement du bajoyer de l'écluse d'Ampsin 5,600 »

A REPORTER. . . fr. 107,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . fr. 107,000 »

Ce travail est projeté dans l'intérêt de la sécurité de la navigation et en vue de garantir le musoir de l'écluse contre le choc des bateaux qui viennent s'y heurter lors des crues partielles de la Meuse.

PROVINCE DE LIMBOURG.

6° Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration des chemins de halage, bermes et travaux divers d'amélioration 20,000 »

7° Construction d'une maison pour servir d'habitation à un garde-rivière 8,000 »

Il est nécessaire de donner, comme aux gardes-canal, une habitation aux gardes-rivière de la Meuse. Ils n'ont que le traitement des gardes du canal de Maestricht à Bois-le-Duc, et ils ne peuvent se procurer un logement convenable pour eux et leurs familles.

TOTAL. . . fr. 135,000 »

ART. 13. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

Somme demandée : 12,200 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration fr. 3,500 »

2° Enlèvement d'un banc de gravier et d'un épi, à l'île Lulay aux Aguesses, et établissement d'une passe navigable en aval de l'écluse n° 3. 3,200 »

Ces travaux sont réclamés dans l'intérêt de la navigation.

3° Construction d'une maison éclusière, à Douxflamme . . . 5,500 »

La maison occupée actuellement par l'agent préposé à la manœuvre de l'écluse de Douxflamme est un ancien bureau de péage qui se trouve sur la rive gauche de l'Ourthe.

L'écluse se trouvant sur la rive droite, il importe que l'on construise une maison sur cette dernière rive pour faire disparaître les inconvénients qui résultent de l'état de choses existant.

TOTAL. . . fr. 12,200 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 14. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

Somme demandée : 42,000 francs.

1° Travaux de revêtement des berges du canal, au moyen de bordages et de moellons, dans les parties non encore pourvues d'ouvrages défensifs, et autres travaux divers d'amélioration fr. 56,000 »

2° Construction d'une maison éclusière 6,000 »

L'aide-éclusier de l'écluse de garde est le seul qui ne soit pas logé dans une maison de l'État. Il importe, dans l'intérêt du service, que cet agent soit logé à proximité de l'écluse qu'il doit manœuvrer.

TOTAL. . . fr. 42,000 »

ART. 15. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution des travaux de renforcement de contre-digues et de travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

Somme demandée : 8,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration à la 1^{re} section du canal.

ART. 17. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contre-digues, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 18. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contre-digues du canal, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 19. — *Sambre canalisée.*

Somme demandée : 45,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Construction de perrés, consolidation des talus, empierrement du chemin de halage et travaux divers d'amélioration 40,000 »

On présume qu'en 1877 aura lieu une baisse des eaux de la rivière, et que l'on en profitera pour faire effectuer aux talus des travaux de consolidation en vue de rétablir le chemin de halage à la largeur voulue.

PROVINCE DE NAMUR.

2° Construction de perrés, empierrement ou pavage du chemin de halage pour faciliter la traction des bateaux; construction d'aqueducs et travaux secondaires d'amélioration 5,000 »

TOTAL. . . fr. 45,000 »

ART. 20. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Élargissement des pavages existants et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des ponts; empierrement de digues fr. 1,500 »

2° Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières 6,500 »

3° Acquisition de terrains pour l'élargissement de digues 4,000 »

4° Travaux divers d'amélioration, consistant en établissement de garde-corps, clôtures, construction de perrés, etc. 8,000 »

Les travaux dont le détail précède formeront la continuation de ceux de même espèce pour l'exécution desquels des fonds ont été alloués aux Budgets précédents.

5° Élargissement du pont accolé à l'écluse n° 49. 3,000 »

Il devient urgent d'exécuter ce travail pour faciliter la circulation qui est très-active au pont dont il s'agit.

TOTAL. . . fr. 25,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 21. — *Escaut.*

Somme demandée : 58,200 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Travaux divers d'amélioration	7,000 »
--	---------

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

2° Travaux divers d'amélioration, devant notamment avoir pour objet la construction d'un aqueduc pour rendre le halage praticable par chevaux	6,200 »
---	---------

3° Enlèvement partiel de deux épis qui, sur la rive gauche de l'Escaut, protègent le parc du château de Tamise, et établissement d'un chemin de halage sur la même rive	45,000 »
---	----------

Ce travail est nécessaire pour garantir l'écoulement des eaux; son exécution aura pour effet d'éviter l'ensablement qui grandit chaque jour en cet endroit et d'améliorer notablement la navigation.

TOTAL. . . fr.	<u>58,200 »</u>
----------------	-----------------

ART. 22. — *Canal de Mons à Condé.*

Somme demandée : 6,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux divers d'amélioration.

ART. 23. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

Somme demandée : 2,000 francs

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 24. — *Lys.*

Somme demandée : 4,200 francs.

Cette somme sera répartie de la manière suivante :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° Travaux secondaires d'amélioration. fr. 1,200 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Travaux divers d'amélioration. 3,000 »

TOTAL. . . fr. 4,200 »

ART. 25. — *Canal de Roulers à la Lys.*

Somme demandée : 4,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 26. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand.*

Somme demandée : 21,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° Travaux secondaires d'amélioration et achat de terrain pour l'élargissement du chemin de halage du canal de raccordement fr. 1,500 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques, renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende, pavages et travaux divers d'amélioration 20,000 »

Ces travaux formeront la continuation de ceux exécutés au moyen de crédits budgétaires alloués précédemment.

TOTAL. . . fr. 21,500 »

ART. 27. — *Canal de Plasschendaede, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit : de Langeleede.*

Somme demandée : 25,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux d'empierrement du chemin de halage, effectués au moyen des crédits budgétaires alloués précédemment, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 28. — *Canal de Selzaete à la mer du Nord.*

Somme demandée : 3,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration. De même que celle pétitionnée pour l'entretien du canal, elle est sollicitée sous la réserve des droits de répétition de l'État à charge des deux Flandres.

ART. 29. — *Canaux le Moervaert et la Zuidleede.*

Somme demandée : 300 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 30. — *Rupel.*

Somme demandée : 2,000 francs.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux de construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 31. — *Dyle et Demer.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 32. — *Yser.*

Somme demandée : 6,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution des travaux de rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés.

Ces travaux sont nécessaires pour consolider les talus de la rivière dans les endroits les plus menacés. Ils formeront la continuation de ceux entrepris au moyen des crédits alloués aux Budgets précédents.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 53. — *Plantations.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme, qui est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux, est égale à celles allouées pour le même objet, aux Budgets précédents.

ART. 54. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 55,000 francs.

Cette somme, qui est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents, est destinée à l'entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances, comme aussi à l'exécution des travaux et aux acquisitions de matériel, rendus éventuellement nécessaires par l'établissement de nouveaux passages d'eau.

4^e SECTION. — PORTS ET CÔTES.ART. 55. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Somme demandée : 641,500 francs.

De même que pour les canaux et rivières, et conformément aux précédents, on croit pouvoir se dispenser de présenter la justification des crédits demandés pour les travaux d'entretien proprement dits, et se borner à motiver les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance.

Ici encore les sommes demandées pour l'exécution des travaux d'entretien ordinaire sont, ou les mêmes que celles qui ont été portées au Budget précédent, ou le prix de marchés existants, ou le montant présumé des besoins auxquels il faudra pourvoir.

Le crédit pétitionné se répartit de la manière suivante :

A. — *Port d'Ostende.*

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'avant-port et de l'arrière-port . . fr.	70,000	»	»
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'écluse des bassins de commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1824 (part de l'État)	1,000	»	1,000
A REPORTER . . . fr.	71,000	»	1,000

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
	—	—
REPORT. . . fr.	71,000 »	1,000 »
5° Réparation des dégâts qui peuvent survenir aux ouvrages du port par suite d'ouragans . . .	10,000 »	»
4° Dragages dans le nouveau bassin d'échouage le long de l'estacade d'Ouest (partie Sud), aux postes de stationnement des navires, et dans le chenal d'accès de l'écluse des bassins de commerce	25,000 »	25,000 »
<p>Il est nécessaire de draguer fréquemment le bassin d'échouage des bateaux de pêche, les postes de stationnement des navires et le chenal d'accès de l'écluse des bassins, pour permettre l'exploitation du port dans des conditions convenables. En outre, comme les séries des chasses du fond du port ont été souvent interrompues par suite de diverses circonstances et, entre autres, par les travaux exécutés aux bassins, il est nécessaire de draguer certaines parties de l'avant-port où les vases condensées sont difficilement attaquées par les courants de chasse.</p>		
5° Recreusement et approfondissement du bassin de retenue de l'écluse de chasse française.	»	50,000 »
<p>Trois crédits sont portés aux Budgets de 1874, de 1875 et de 1876 pour l'exécution de ces travaux, qui sont indispensables pour que le bassin réponde à sa destination.</p>		
6° Recreusement et approfondissement du bassin de retenue de l'écluse Léopold	»	50,000 »
<p>Ce bassin est notablement envasé; il est nécessaire de le recreuser pour en tirer le meilleur parti possible. Deux premiers crédits sont portés aux Budgets de 1875 et de 1876 pour l'exécution du travail projeté.</p>		
B. — <i>Port de Nieuport.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	45,000 »	»
2° Reconstruction, en maçonnerie de briques et mortier de ciment, d'une partie de la jetée basse établie en arrière de l'estacade d'Est du chenal (4 ^e partie).	»	50,000 »
A REPORTER. . . fr.	151,000 »	176,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	151,000 »	176,000 »
Trois crédits sont portés aux Budgets de 1874, de 1875 et de 1876 pour l'exécution de ces travaux.		
3° Reconstruction, pour cause de vétusté, du mur existant le long du chenal en prolongement du mur de quai du port	»	58,000 »
Ce mur est en trop mauvais état pour pouvoir encore être réparé. Il est indispensable de le reconstruire.		
4° Renouvellement d'une partie du pavage établi le long des murs de quai du port	»	26,000 »
Le mauvais état dans lequel se trouve ce pavage ne permet plus d'y faire des réparations; il doit être renouvelé.		
C. — <i>Port de refuge de Blankenberghe.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	55,000 »	10,000 »
2° Continuation des travaux de construction de perrés en moellons et mortier de ciment, en remplacement des revêtements en fascinages établis sur les talus qui limitent le chenal et le bassin d'échouage.	»	50,000 »
Les revêtements en fascinages, dont l'entretien est fort coûteux, ne présentent pas une résistance suffisante contre les chocs des chaloupes de pêche.		
D. — <i>Côtes.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	150,000 »	»
E. — <i>Phares et fanaux.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des phares et fanaux de la côte de Flandre.	5,500 »	2,000 »
TOTAUX. . . fr.	559,500 »	502,000 »
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux fr.		
	641,500 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, se répartissent comme il suit :

ART. 56. — *Port d'Ostende.*

Somme demandée : 180,000 francs.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

1 ^o Continuation des travaux d'amélioration de la plate-forme d'échouage pour les bateaux de pêche au moyen d'un dallage en maçonnerie. fr.	50,000 »
Ce travail est indispensable pour permettre l'exploitation de la plate-forme dans de bonnes conditions.	
2 ^o Travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke.	100,000 »
Les travaux de défense des dunes formeront la continuation de ceux exécutés les années précédentes, et sont commandés par l'intérêt de la sécurité du littoral.	
3 ^o Continuation des travaux d'enlèvement des lunettes militaires et des maçonneries de l'ancienne écluse de Slykens; dévasement de l'arrière-port.	50,000 »
Des crédits sont portés aux Budgets de 1874, de 1875 et de 1876 pour l'exécution de ces travaux.	
TOTAL. . . fr.	180,000 »

ART. 57. — *Côtes.*

Somme demandée : 90,000 francs.

Cette somme est destinée à la continuation, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, des travaux de construction de perrés en maçonnerie, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer.

ART. 58. — *Phares et fanaux.*

Somme demandée : 1,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires et à l'acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Elle est égale à celle allouée, chaque année, pour le même objet, aux Budgets précédents.

6^e SECTION. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES BATIMENTS CIVILS.

La seule modification apportée aux allocations de cette section concerne l'article 41 : *Traitements et indemnités des chefs de bureaux, commis, etc., des ponts et chaussées*. Elle consiste en une augmentation de 14,725 francs qui se décompose ainsi :

1 ^o Seconde moitié du crédit de 25,600 francs, justifié à la page 8 de la note explicative des amendements au projet de Budget de 1876 (<i>Doc. de la Chambre, session de 1875-1876, n° 78</i>), et représentant les traitements de seize aides-temporaires pour le service de surveillance des chemins de fer à construire par la Société des Bassins Houillers	fr.	12,800	»
2 ^o Traitements de trois pontonniers pour la manœuvre des ponts barrages construits sur la grande Nèthe à Itegem. à Hel-lebrug et au Boght		1,925	»
		<hr/>	
TOTAL ÉGAL.	fr.	14,725	»
		<hr/>	

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux publics
et de l'avis de notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics, pour l'exer-
cice 1877, est fixé à la somme de *quatre-vingt-deux mil-
lions cinq cent dix mille six cent soixante-quatre francs*
(82,310,664 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peu-
vent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires
ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Donné à Bruxelles, le 21 février 1876.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

A. BEERNAERT.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

(728)

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1877.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.		TOTAL	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
CHAPITRE I^{er}.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	1,785,075	
2	— des fonctionnaires et employés.	1,415,765	"		
5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale	55,250	"		
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	145,060	"		
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	110,000	"		
6	Honoraires des avocats du Département	58,600	"		
CHAPITRE II.					
PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.					
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.					
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides.	4,040,000	"		
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	41,000	"		
SECTION 2. — Bâtiments civils.					
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; abat de meubles, loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc.	350,000	"		
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils	"	215,000		
A REPORTER. . . . fr.		6,225,075	"	215,000	1,785,075

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1877.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	6,225,075 »	215,000 »	1,785,675 »
	SECTION 5. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.			
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	882,250 »	1,267,150 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	<i>Bassin de la Meuse.</i>			
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg.	»	135,000 »	
13	Rivière et canal de l'Ourthe	»	12,200 »	
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	»	42,000 »	
15	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	»	10,000 »	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	»	8,000 »	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	»	5,000 »	
18	— — vers Hasselt.	»	10,000 »	
19	Sambre canalisée.	»	45,000 »	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	»	25,000 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
21	Escaut	»	58,200 »	
22	Canal de Mons à Condé.	»	6,000 »	
23	— de Pommerœul à Antoing	»	2,000 »	
24	Lys	»	4,200 »	
25	Canal de Roulers à la Lys.	»	4,000 »	
26	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.	»	21,500 »	
27	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal de Langeled.	»	25,000 »	10,152,982 »
28	— de Selzaete à la mer du Nord.	»	5,000 »	
29	Canaux le Moervaert et la Zuidlede.	»	500 »	
30	Rupel	»	2,000 »	
31	Dyle et Demer.	»	5,000 »	
	A REPORTER. fr.	7,105,925 »	1,901,750 »	11,916,657 »

POUR L'EXERCICE 1877.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	7,105,925 "	1,901,750 "	11,916,657 "
	<i>Bassin de l'Yser.</i>			
52	Yser.	"	6,000 "	
	<i>Plantations.</i>			
55	Plantations nouvelles	25,000 "	"	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
54	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	55,000 "	"	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.			
55	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'admini- stration des ports, côtes, phares et fanaux	559,500 "	502,000 "	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
56	Port d'Ostende	"	180,000 "	
57	Côtes.	"	90,000 "	
58	Phares et fanaux.	"	1,000 "	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
59	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudi- cations	40,500 "	"	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.			
40	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	845,050 "	25,500 "	
41	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et sur- veillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes- canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	900,587 "	57,100 "	
42	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du ser- vice spécial des bâtiments civils. Frais d'habillement des gardiens de monuments.	51,945 "	"	
45	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; mis- sions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	12,000 "	"	
	A REPORTER. fr.	9,555,507 "	2,561,550 "	11,916,657 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	9,355,507 »	2,561,350 »	11,916,857 »
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	SECTION 1 ^{re} . — Personnel du conseil.			
44	Personnel du conseil des mines. — Traitements	41,110 »	»	
45	— — — Frais de route	500 »	»	
46	— — — Matériel	1,800 »	»	
	SECTION 2. — Personnel du corps.			
47	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	277,200 .	»	
48	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement, et mis- sions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 »	»	
49	Confection de la carte générale des mines	»	19,000 »	401,410 »
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.			
50	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement	45,000 »	»	
	SECTION 4. — Impressions, etc.			
51	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — MARINE.			
	SECTION 1 ^{re} . — Voies et travaux.			
52	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	986,700 »	»	
55	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	6,829,500 »	»	
54	Billets, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	4,056,912 »	»	
55	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	2,561,170 »	154,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	23,952,059 »	2,754,350 »	12,518,067 »

POUR L'EXERCICE 1877.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	23,952,050	2,754,350	12,518,067
	SECTION 2. — Traction et matériel.			
56	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	926,430	•	
57	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	11,274,600	•	
58	Primes d'économie et de régularité.	345,905	•	
59	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	6,675,200	•	
60	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	7,515,025	•	
	SECTION 3. — Transports.			
61	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	6,961,100	•	
62	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	5,142,910	•	
65	Primes pour encourager la marche régulière des convois	280,000	•	
64	Frais d'exploitation	1,056,500	•	
65	Camionnage	1,100,000	•	
66	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	475,000	•	
67	Redevances aux compagnies	20,000	•	
	SECTION 4. — Postes.			
68	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	2,077,910	•	
69	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes .	2,725,255	•	
70	Transport des dépêches; indemnité à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlan- tique, employés en vertu de conventions ou d'arrangements parti- culiers au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif)	711,000	•	
71	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (Crédit non limitatif).	10,000	•	70,045,097
72	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie . . .	688,000	•	
73	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne	3,250	•	
	SECTION 5. — Télégraphes.			
74	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,022,700	•	
75	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	709,400	•	
76	Entretien	265,500	•	
	A REPORTER. fr.	75,527,852	2,754,350	82,565,164

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	75,527,852 »	2,734,350 »	82,365,164 »
	SECTION 6. — Marine.			
77	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	765,721 »	»	
78	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés	161,200 »	»	
79	Remises.	900,000 »	»	
80	Subsides.	49,945 »	»	
81	Traction et matériel.	1,125,504 »	»	
	SECTION 7. — Services en général.			
82	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	247,504 »	»	
85	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. . .	128,068 »	»	
84	Matériel et fournitures de bureau.	678,240 »	»	
85	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration.	20,000 »	»	
86	Secours aux ouvriers qui se trouvent dans une position malheureuse.	24,000 »	»	
87	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.	5,000 »	»	
	(Les crédits portés aux articles 2, 52, 56, 61, 68, 74, 77 et 82, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
	CHAPITRE V.			
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.			
88	Frais de route et de séjour.	1,000 »	»	
89	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . . .	1,000 »	»	
				7,000 »
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.			
90	Frais de route et de séjour.	100 »	»	
91	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	4,900 »	»	
	CHAPITRE VI.			
92	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	»	74,000 »	74,000 »
	A REPORTER. . . . fr.	79,655,814 »	2,808,350 »	82,444,164 »

POUR L'EXERCICE 1877.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	70,055,814 »	2,808,350 »	82,444,164 »
	CHAPITRE VII.			
93	Pensions : premier terme	19,000 »	»	19,000 »
	CHAPITRE VIII.			
94	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	29,500 »	»	29,500 »
	CHAPITRE IX.			
95	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET. fr.	79,702,314 »	2,808,350 »	82,510,664 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 21 février 1876.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

A. BEERNAERT.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

(736)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1877.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre
	a.	Secrétariat général fr. 120,000 •
	b.	Régie 68,000 »
2	c.	Traitements des fonctionnaires et employés. } Ponts et chaussées et mines 163,550 »
	d.	Chemins de fer, postes, télégraphes et marine. 1,038,105 »
	e.	Surveillance des chemins de fer concédés 56,110 •
3	•	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés.
4	»	Traitements des huissiers, messagers et con- } Cabinet, Secrét. général, Ponts et chaussées 55,650 »
		cierges, et salaires des hommes de peine, des } Chemins de fer, etc. 91,450 »
		ouvriers, etc.
5	»	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
6	»	Honoraires des avocats du Département
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
	a.	Entretien ordinaire des routes et entretien de nouvelles sections en 1870 fr.
7	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.
	c.	Construction et rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières.
8	»	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.		
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
9	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares. — Acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques fr.
10	»	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter aux bâtiments des Musées, aux toitures et gouttières de divers bâtiments civils, aux bâtiments et serres du Jardin Botanique. à Bruxelles; établissement de paratonnerres; construction de trottoirs le long du mur de clôture des terrains dépendant de l'école de médecine vétérinaire de l'État, à Cureghem; travaux complémentaires à effectuer aux maisons en construction pour le service de cet établissement
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
1,415,765 »	»	1,415,765 »	1,415,765 »	»	»	
55,250 »	»	55,250 »	55,250 »	»	»	
145,000 »	»	145,060 »	145,000 »	»	»	
110,000 »	»	110,000 »	110,000 »	»	»	
38,600 »	»	38,600 »	38,600 »	»	»	
1,783,675 »	»	1,783,675 »	1,783,675 »	»	»	
2,549,000 »	»	2,549,000 »	2,549,000 »	»	»	
500,000 »	»	500,000 »	500,000 »	»	»	
1,000,000 »	»	1,000,000 »	1,000,000 »	»	»	
41,000 »	»	41,000 »	41,000 »	»	»	
4,090,000 »	»	4,090,000 »	4,090,000 »	»	»	
550,000 »	»	550,000 »	550,000 »	»	»	
»	215,000 »	215,000 »	299,000 »	»	84,000 »	
550,000 »	215,000 »	565,000 »	649,000 »	»	84,000 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr.
b.		Rivière et canal de l'Ourthe
c.		Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé
d.		— de Maestricht à Bois-le-Duc
e.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut
f.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo
g.		— — vers Hasselt
h.		— — vers Turnhout.
i.		— de Turnhout à Anvers, par S'-Job in 't Goor.
j.		Sambre canalisée.
k.		Canal de Charferoi à Bruxelles et ses embranchements
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut
m.		Canal de Mons à Condé
n.		— de Pommerœul à Antoing.
o.		Lys
11	p.	Canal de dérivation de la Lys.
	q.	— de Roulers à la Lys.
	r.	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
	s.	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges.
	t.	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal dit de <i>Langelced</i>
	u.	— de Gand à Terneuzen
	v.	— de Selzacte à la mer du Nord.
	w.	Canaux de Moervaert et de Zuidleede
	x.	Durme
	y.	Dendre
	z.	Rupel
	a'	Senne
	b'	Dyle et Demer
	c'	Petite Nèthe canalisée.
	d'	Grande Nèthe.
BASSIN DE L'YSER.		
	e'	Yser
A REPORTER. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES,		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
187,600	71,000					
6,700	22,400					
42,000	52,800					
30,000	62,000					
109,600	55,000					
8,000	"					
26,000	"					
6,800	"					
20,000	"					
84,700	78,000					
66,000	69,000					
44,700	16,000					
14,500	20,500					
25,000	115,700					
19,900	24,750					
50,000	135,500	2,140,400	1,046,400	203,000	"	
12,000	6,000					
27,700	105,000					
3,000	4,000					
6,000	29,500					
7,100	12,000					
29,800	86,000					
2,900	15,000					
400	5,000					
700	"					
5,000	"					
2,550	"					
20,000	"					
15,000	"					
12,000	"					
8,000	304,000					
882,250	1,267,150	2,140,400	1,046,400	203,000	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>
		BASSIN DE LA MEUSE.
		<i>Meuse.</i>
		PROVINCE DE NAMUR.
	a.	Construction de perrés et enrochements pour défendre contre les corrosions certaines parties des berges ; pavage de parties du chemin de halage et travaux divers d'amélioration.
	b.	Construction d'un mur en prolongement du quai de Gravière et établissement d'un pontceau sur le ruisseau d'Arquet, au rivage dit <i>du bon Dieu</i> , sur la rive gauche de la Meuse à Namur
		PROVINCE DE LIÈGE.
12	c.	Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage, de perrés et établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc.
	d.	Construction d'une estacade en prolongement du bajoyer de l'écluse d'Ampsin.
	e.	Construction de deux échelles à poissons
		PROVINCE DE LIMBOURG.
	f.	Travaux à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration du chemin de halage, bermes, etc., et travaux divers
	g.	Construction d'une maison pour servir d'habitation à un garde-rivière
		<i>Rivière et canal de l'Ourthe.</i>
	a.	Travaux divers d'amélioration.
13	b.	Enlèvement d'un banc de gravier et d'un épi à l'île Lulay aux Aguesses et établissement d'une passe navigable en aval de l'écluse n° 5
	c.	Construction d'une maison éclusière à Douxflamme
		<i>Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.</i>
14	a.	Travaux de construction de bordages avec remplissages en moellons ; établissement de garde-corps, pavage, etc.; travaux divers d'amélioration
	b.	Construction d'une maison pour servir d'habitation à un aide-éclusier
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>
15	"	Travaux de renforcement des contre-digues et améliorations diverses.
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>
16	"	Travaux divers d'amélioration à exécuter à la 1 ^{re} section
		<i>Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>
17	"	Renforcement éventuel des digues et contre-digues, et travaux divers d'amélioration.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
882,250 »	1,267,150 »	2,149,400 »	1,946,400 »	203,000 »	•	
»	20,000 »					
»	50,000 »					
»	25,000 »					
»	5,600 »	155,000 »	67,000 »	68,000 »	•	
»	6,400 »					
»	20,000 »					
»	8,000 »					
»	5,500 »					
»	5,200 »	12,200 »	8,000 »	4,200 »	•	
»	5,500 »					
»	56,000 »	42,000 »	42,000 »	•	•	
»	6,000 »					
»	10,000 »	10,000 »	10,000 »	•	•	
»	8,000 »	8,000 »	8,000 »	•	•	
»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	•	•	
882,250 »	1,477,550 »	2,359,800 »	2,084,400 »	275,200 »	•	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>
18	"	Renforcement éventuel des digues et contre-digues, et travaux d'amélioration.
		<i>Sambre canalisée.</i>
		PROVINCE DE HAINAUT.
	a.	Travaux divers d'amélioration consistant notamment dans la construction de perrés, empiérement du chemin de halage, etc.
19		PROVINCE DE NAMUR.
	b.	Construction de perrés, empiérement ou pavage du chemin de halage pour faciliter la traction des bateaux, construction d'aqueducs et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.</i>
	a.	Élargissement des pavages existants, et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des ponts; empiérement des digues
	b.	Construction de dépendances aux maisons éclusières
20	c.	Acquisition de terrains pour l'élargissement des digues.
	d.	Établissement de garde-corps et clôtures; construction de perrés et travaux divers d'amélioration
	e.	Élargissement du pont accolé à l'écluse n° 49.
		BASSIN DE L'ESCAUT.
		<i>Escaut.</i>
		PROVINCE DE HAINAUT.
	a.	Travaux divers d'amélioration
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
21	b.	Travaux divers d'amélioration devant notamment avoir pour objet la construction d'aqueducs pour rendre le halage praticable par chevaux.
	c.	Enlèvement partiel de deux épis qui, sur la rive gauche de l'Escaut, protègent le parc du château de Tamise et établissement d'un chemin de halage sur la même rive.
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>
22	"	Travaux divers d'amélioration
		À REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
882,250 »	1,477,350 »	2,550,600 »	2,084,400 »	275,200 »	»	
»	10,000 »	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	40,000 »	45,000 »	15,000 »	30,000 »	»	
»	5,000 »					
»	1,500 »					
»	6,500 »					
»	4,000 »	23,000 »	36,400 »	»	13,400 »	
»	8,000 »					
»	5,000 »					
»	7,000 »					
»		58,200 »	100,900 »	»	42,700 »	
»	6,200 »					
»	45,000 »					
»	6,000 »	6,000 »	20,000 »	»	14,000 »	
882,250 »	1,010,550 »	2,501,800 »	2,266,700 »	305,200 »	70,100 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
23	"	Travaux divers d'amélioration
		<i>Lys.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	a.	Travaux secondaires d'amélioration
24		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
	b.	Travaux divers d'amélioration
		<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>
	"	Construction de garde-corps aux abords de deux ponts et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>
25	"	Travaux secondaires d'amélioration.
		<i>Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	a.	Travaux secondaires d'amélioration et acquisition de terrains pour l'élargissement du chemin de halage du canal de raccordement
26		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
	b.	Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques; renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende, pavages et travaux divers d'amélioration
		<i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement dit de Langeleed.</i>
27	"	Continuation des travaux d'empierrement du chemin de halage du canal et travaux secondaires d'amélioration.
		<i>Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>
28	"	Construction de garde-corps aux abords des ponts et travaux secondaires d'amélioration.
		<i>Canaux le Moervaert et la Zuidleede.</i>
29	"	Travaux secondaires d'amélioration.
		À REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
882,250 "	1,319,550 "	2,501,800 "	2,266,700 "	505,200 "	70,100 "	
"	2,000 "	2,000 "	15,000 "	"	13,000 "	
"	1,200 "	4,200 "	5,000 "	"	800 "	
"	3,000 "					
"	"	"	2,200 "	"	2,200 "	
"	4,000 "	4,000 "	4,000 "	"	"	
"	1,500 "	21,500 "	26,500 "	"	5,000 "	
"	20,000 "					
"	25,000 "	25,000 "	20,000 "	5,000 "	"	
"	5,000 "	3,000 "	32,500 "	"	20,500 "	
"	500 "	500 "	500 "	"	"	
882,250 "	1,670,750 "	2,562,000 "	2,572,400 "	510,200 "	120,600 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Rupel.</i>
30	•	Continuation des travaux de construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives, et travaux divers d'amélioration.
		<i>Dyle et Demer.</i>
31	•	Travaux divers d'amélioration
		BASSIN DE L'YSER.
		<i>Yser.</i>
32	•	Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés
		<i>Plantations.</i>
33	•	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
34	•	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
	a.	Port d'Ostende
	b.	Port de Nieupoort.
35	c.	Port de refuge de Blankenberghe
	d.	Côtes
	e.	Phares et fanaux.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
882,250 »	1,679,750 »	2,562,000 »	2,572,400 »	510,200 »	120,600 »	
»	2,000 »	2,000 »	2,000 »	»	»	
»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	»	»	
»	6,000 »	6,000 »	6,000 »	»	»	
25,000 »	»	25,000 »	25,000 »	»	»	
35,000 »	»	35,000 »	35,000 »	»	»	
942,250 »	1,692,750 »	2,635,000 »	2,445,400 »	510,200 »	120,600 »	
AUGMENTATION. . fr				180,600 »		
106,000 »	126,000 »					
45,000 »	134,000 »					
35,000 »	40,000 »	641,500 »	799,000 »	»	157,500 »	
150,000 »	»					
3,500 »	2,000 »					
559,500 »	502,000 »	641,500 »	799,000 »	»	157,500 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
		PORT D'OSTENDE.
36	a.	Continuation des travaux d'amélioration de la plate-forme d'échouage pour les bateaux de pêche, au moyen d'un dallage en maçonnerie
	b.	Travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke
	c.	Continuation des travaux d'enlèvement des lunettes militaires, etc., et des maçonneries de l'ancienne écluse de Slykens; dévasement de l'arrière-port
		CÔTES.
37	"	Continuation des travaux de construction de perrés en maçonnerie en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer
		PHARES ET FANAUX.
38	"	Travaux divers et acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux
		TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.
		CINQUIÈME SECTION.
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, BÂTIMENTS CIVILS, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.
39	"	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications fr.
		TOTAUX DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.
		SIXIÈME SECTION.
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES BÂTIMENTS CIVILS.
40	"	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement
41	"	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées
42	"	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du service spécial des bâtiments civils; frais d'habillement des gardiens des monuments
43	"	Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil
		TOTAUX DE LA SIXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
559,500 »	502,000 »	641,500 »	700,000 »	»	157,500 »	
»	50,000 »	180,000 »	180,000 »	»	»	
»	100,000 »					
»	50,000 »					
»	00,000 »	00,000 »	00,000 »	»	»	
»	1,000 »	1,000 »	21,000 »	»	20,000 »	
339,500 »	573,000 »	912,500 »	1,090,000 »	»	177,500 »	
40,500 »	»	40,500 »	40,500 »	»	»	
40,500 »	»	40,500 »	40,500 »	»	»	
845,050 »	23,500 »	868,550 »	868,550 »	»	»	
900,587 »	57,100 »	957,487 »	942,762 »	14,725 »	»	
51,945 »	»	51,945 »	51,945 »	»	»	
12,000 »	»	12,000 »	12,000 »	»	»	
1,809,582 »	80,600 »	1,890,982 »	1,875,257 »	14,725 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre II.		
		1 ^{re} SECTION. — Ponts et chaussées.
		2 ^e — — Bâtiments civils
		3 ^e — — Service des canaux et rivières, etc.
		4 ^e — — Ports et côtes
		5 ^e — — Frais d'études, d'adjudications, etc.
		6 ^e — — Personnel des ponts et chaussées.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
44	•	Personnel du conseil des mines. — Traitements.
45	•	— — — Frais de route.
46	•	— — — Matériel.
2^{me} SECTION. — Personnel du corps.		
47	•	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
48	•	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
49	•	Confection de la carte générale des mines.
3^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.		
50	•	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement.
4^{me} SECTION. — Impressions, etc.		
51	•	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinares et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,090,000	"	4,090,000	4,090,000	"	"	
550,000	215,000	565,000	649,000	"	84,000	"
942,250	1,692,750	2,635,000	2,445,400	189,600	"	"
539,500	573,000	912,500	1,090,000	"	177,500	"
40,500	"	40,500	40,500	"	"	"
1,809,582	80,600	1,889,982	1,875,237	14,725	"	"
7,571,652	2,561,550	10,132,982	10,190,157	204,525	261,500	
DIMINUTION. . . fr.				57,175		
41,110	"	41,110	41,110	"	"	
500	"	500	500	"	"	
1,800	"	1,800	1,800	"	"	
277,200	"	277,200	277,200	"	"	
10,000	"	10,000	10,000	"	"	
"	19,000	19,000	19,000	"	"	
45,000	"	45,000	45,000	"	"	
7,000	"	7,000	7,000	"	"	
382,410	19,000	401,410	401,410	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — MARINE.		
—		
PREMIÈRE SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
52	a.	Direction centrale du service
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc.
	c.	Constructions nouvelles et entretien des bâtiments et dépendances.
	d.	Indemnités, frais de déplacement, intérim et travaux extraordinaires
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
53	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
	b.	Gardes-excentriques, gardes-signaux et gardes-barrières des stations
	c.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpeniers, etc.)
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
54	a.	Fourniture de billes et bois spéciaux
	b.	— de rails et accessoires
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
55	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et divers
	d.	Loyers de locaux pour bureaux de marchandises à l'intérieur des villes et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
154,715	"	986,700	986,700	"	"	
628,610	"					
159,575	"					
64,000	"					
5,076,515	"	6,829,560	6,829,560	"	"	
1,557,000	"					
2,596,045	"					
1,785,560	"	4,056,912	4,056,912	"	"	
2,055,587	"					
217,965	"					
1,694,050	"	2,515,170	2,515,170	"	"	
482,900	154,000					
95,920	"					
88,500	"					
14,214,542	154,000	14,568,542	14,568,542	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
56	a.	Direction centrale du service
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations, approvisionnements
	c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
57	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs)
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggon, etc., dans les stations
	c.	Grandes réparations du matériel en général, à l'arsenal
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.)
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
58	a.	Pour économie constatée dans l'emploi du combustible
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
59	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
60	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggon, matériel fixe, mobilier, etc.
	b.	Renouvellement et amélioration du matériel
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- sonnelles.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
194,351	"	926,430	925,966	2,464	"	Complément d'un crédit de 11,270 francs, justifié au projet du Budget amendé de 1876. (Voir page 12 n° 78 des <i>Doc. parl.</i> , session de 1875-1876).
465,060	"					
219,759	"					
47,060	"					
2,590,820	"	11,274,600	11,274,000	"	"	
3,325,160	"					
1,349,900	"					
399,960	"					
3,599,760	"	543,995	543,995	"	"	
125,546	"					
218,649	"	6,673,200	6,673,200	"	"	
5,695,200	"					
980,000	"	7,515,025	7,515,025	"	"	
5,041,625	"					
2,471,400	"	26,731,250	26,728,786	2,464	"	
26,731,250	"					

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
61	a.	Direction centrale du service
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des wagons; convoyage des voyageurs et des marchandises.
	c.	Trafic. — Surveillance du service; distribution des coupons; inscription des bagages et des marchandises; factage; pertes et avaries; relations internationales, etc.
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement; intérim, travail extraordinaire, dévouements des gardes, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois, et des manœuvres :</i>		
62	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes-convois à l'essai, veilleurs, etc.
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords
63	"	<i>Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois.</i>
<i>Frais d'exploitation :</i>		
64	a.	Matériel et consommation pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement; outils, ustensiles, etc.
	c.	Usage de la station d'Herbesthal et des stations mixtes appartenant aux compagnies.
	d.	Redevances aux compagnies de Mariemont et de Bascoup
65	"	<i>Camionnage.</i> — Prise et remise à domicile des marchandises
66	"	<i>Pertes et avaries.</i> — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer.
67	"	<i>Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour l'usage de leur matériel sur les lignes de l'État.</i>
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
506,589 »	»					
2,192,109 »	»					
		6,961,100 »	6,819,590 »	141,510 »	»	Complément de deux crédits, l'un de 72,270 francs, l'autre de 171,178 francs; ils sont justifiés au projet de Budget amendé de 1876. (Voir pages 14 et 15 n° 78 des <i>Doc. parl.</i> , session de 1875-1876.)
4,005,202 »	»					
169,400 »	»					
3,250,272 »	»					
1,606,119 »	»	5,142,910 »	5,045,460 »	99,450 »	»	Complément d'un crédit de 132,600 francs, justifié au projet de Budget amendé de 1876 (Voir page 16 n° 78 des <i>Doc. parl.</i> , session 1875-1876)
280,519 »	»					
280,000 »	»	280,000 »	280,000 »	»	»	
1,224,500 »	»					
450,200 »	»					
		1,956,500 »	1,956,500 »	»	»	
217,000 »	»					
65,000 »	»					
1,196,000 »	»	1,196,000 »	1,196,000 »	»	»	
475,000 »	»	475,000 »	475,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
16,031,510 »	»	16,031,510 »	15,790,550 »	240,960 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
POSTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
68	a.	Direction centrale. — Surveillance et contrôle
	b.	Bureaux de perception et de sous-perception
	c.	Bureaux ambulants
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
69	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs)
	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux des cantons postaux (facteurs de perception)
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux)
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.
<i>Transport des dépêches :</i>		
70	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches
	b.	Indemnités ou subsides pour transport des dépêches par services affluents, messageries et bateaux à vapeur
	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
	e.	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employées en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des mailles, — à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers (crédit non limitatif).
71	"	Indemnité et remboursement du chef des expéditions faites par la poste. (Crédit non limitatif).
72	a.	<i>Matériel.</i> — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
	b.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants pour le service des postes
73	"	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		
CINQUIÈME SECTION.		
TÉLÉGRAPHES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
74	a.	Direction centrale et surveillance du service
	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacement et d'intérim, et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
75	"	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.
76	"	Entretien des lignes et des appareils, mobilier et consommations diverses, etc.
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
245,800 "	"	2,077,910	2,056,350	21,560	"	Complement d'un credit de 65,680 francs, justifie au projet de Budget amende de 1876. (Voir page 17 n° 78 des <i>Doc. parl.</i> , session de 1875-1876.)
1,598,720 "	"					
233,390 "	"					
85,401 "	"	2,725,255	2,697,755	27,518	"	Complement d'un credit de 55,055 francs, justifie au projet de Budget amende de 1876. (Voir page 18 n° 78 des <i>Doc. parl.</i> , session de 1875-1876.)
1,019,767 "	"					
1,595,277 "	"					
226,808 "	"	711,000	711,000	"	"	
44,000 "	"					
451,875 "	"					
68,000 "	"	10,000	10,000	"	"	
22,125 "	"					
125,000 "	"					
10,000 "	"	688,000	688,000	"	"	
654,500 "	"					
55,500 "	"					
5,250 "	"	5,250	5,250	"	"	
6,215,415 "	"	6,215,415	6,166,555	49,078	"	
261,142 "	"	1,622,700	1,615,150	7,570	"	Complement d'un credit de 22,570 francs, justifie au projet de Budget amende de 1876. (Voir page 20 n° 78 des <i>Doc. parl.</i> , session de 1875-1876.)
1,561,558 "	"					
709,400 "	"					
265,500 "	"	709,400	709,400	"	"	
265,500 "	"	265,500	265,500	"	"	
2,597,600 "	"	2,597,600	2,590,050	7,570	"	

DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA Des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SIXIÈME SECTION.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
77	a.	Direction centrale du service
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre.
	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque.
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :</i>		
78	"	Huissiers, lamaneurs, veilleurs, ouvriers, marins supplémentaires, etc., pour les différents services
79	"	Remises aux comptables et aux courriers des malles-postes, aux receveurs, aux vérificateurs et aux contrôleurs des recettes, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs; primes pour le placement des livrets de voyageurs entre Ostende et Douvres. (<i>Crédit non limitatif</i>).
80	"	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et encouragements à l'éducation pratique des marins :
<i>Traction et matériel :</i>		
81	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc.
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc.
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel
	d.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue
	e.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc.
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
61,460 »	»	765,721 »	765,721 »	»	»	
578,946 »	»					
316,515 »	»					
8,800 »	»					
161,200 »	»					
900,000 »	»	900,000 »	900,000 »	»	»	
49,945 »	»	49,945 »	49,945 »	»	»	
787,000 »	»	1,123,504 »	1,123,504 »	»	»	
309,204 »	»					
1,500 »	»					
2,000 »	»					
23,800 »	»					
3,000,370 »	»	3,000,370 »	3,000,370 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SEPTIÈME SECTION.		
<i>SERVICES EN GÉNÉRAL. (Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.)</i>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
82	a.	Surveillance et contrôle des gestions comptables, atelier du timbre, masse d'habillement, magasin central et dépôts de réception
	b.	Indemnités. — Frais de déplacement et d'intérim, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
85	a.	Entretien et classement des approvisionnements, et délivrance aux dépôts, etc., par le magasin central
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des approvisionnements présentés en réception
	c.	Fabrication de timbres-poste et de coupons Edmon'son, etc.
84	"	<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services, à l'exception de celui des postes et de la marine. —</i> Papiers, impressions, publications, mobilier et fournitures de bureau, frais de loyer et de régie aux agents du chemin de fer et du télégraphe, dont les bureaux ne sont pas installés dans un local de l'État, ou qui sont tenus à pourvoir au chauffage et à l'éclairage de leurs bureaux; menues dépenses
85	"	<i>Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration</i>
86	"	<i>Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt</i>
87	"	<i>Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.</i>
(Les crédits portés aux articles 2, litt. d, 32, 56, 61, 68, 74, 77 et 82, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)		
TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. fr.		
Récapitulation du chapitre IV.		
1 ^{re}	SECTION.	— Voies et travaux
2 ^e	—	— Traction et matériel
3 ^e	—	— Transports
4 ^e	—	— Postes
5 ^e	—	— Télégraphes
6 ^e	—	— Marine
7 ^e	—	— Services en général. (Chemins de fer, postes, télégraphes et marine.)
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>																																																																																																								
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																																									
218,574	"	247,304	247,304	"	"																																																																																																									
28,950	"						44,700	"	128,068	128,068	"	"		52,508	"	51,000	"	078,240	"	678,240	678,240	"	"		20,000	"	20,000	20,000	"	"		24,000	"	24,000	24,000	"	"		3,000	"	3,000	3,000	"	"		1,100,612	"	1,100,612	1,100,612	"	"		14,214,342	154,000	14,368,342	14,368,342	"	"		26,731,250	"	26,731,250	26,728,786	2,464	"		16,051,510	"	16,051,510	15,790,550	240,960	"		6,215,415	"	6,215,415	6,166,555	49,078	"		2,597,600	"	2,597,600	2,590,050	7,570	"		3,000,370	"	3,000,370	3,000,370	"	"		1,100,612	"	1,100,612	1,100,612	"	"		60,891,097	154,000	70,045,097	69,745,025	500,072	"		AUGMENTATION. . . . fr.	
44,700	"	128,068	128,068	"	"																																																																																																									
52,508	"																																																																																																													
51,000	"						078,240	"	678,240	678,240	"	"		20,000	"	20,000	20,000	"	"		24,000	"	24,000	24,000	"	"		3,000	"	3,000	3,000	"	"		1,100,612	"	1,100,612	1,100,612	"	"		14,214,342	154,000	14,368,342	14,368,342	"	"		26,731,250	"	26,731,250	26,728,786	2,464	"		16,051,510	"	16,051,510	15,790,550	240,960	"		6,215,415	"	6,215,415	6,166,555	49,078	"		2,597,600	"	2,597,600	2,590,050	7,570	"		3,000,370	"	3,000,370	3,000,370	"	"		1,100,612	"	1,100,612	1,100,612	"	"		60,891,097	154,000	70,045,097	69,745,025	500,072	"		AUGMENTATION. . . . fr.				300,072								
078,240	"	678,240	678,240	"	"																																																																																																									
20,000	"	20,000	20,000	"	"																																																																																																									
24,000	"	24,000	24,000	"	"																																																																																																									
3,000	"	3,000	3,000	"	"																																																																																																									
1,100,612	"	1,100,612	1,100,612	"	"																																																																																																									
14,214,342	154,000	14,368,342	14,368,342	"	"																																																																																																									
26,731,250	"	26,731,250	26,728,786	2,464	"																																																																																																									
16,051,510	"	16,051,510	15,790,550	240,960	"																																																																																																									
6,215,415	"	6,215,415	6,166,555	49,078	"																																																																																																									
2,597,600	"	2,597,600	2,590,050	7,570	"																																																																																																									
3,000,370	"	3,000,370	3,000,370	"	"																																																																																																									
1,100,612	"	1,100,612	1,100,612	"	"																																																																																																									
60,891,097	154,000	70,045,097	69,745,025	500,072	"																																																																																																									
AUGMENTATION. . . . fr.				300,072																																																																																																										

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
COMMISSIONS.		
1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.		
88	"	Frais de route et de séjour.
89	"	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.		
90	"	Frais de route et de séjour.
91	"	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.		
CHAPITRE VI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
92	"	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.		
CHAPITRE VII.		
PENSIONS.		
95	"	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		
CHAPITRE VIII.		
SECOURS.		
94	α.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
	β.	Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
95	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget.
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	»	
1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	»	
100 »	»	100 »	100 »	»	»	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
17,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
12,000 »	»					
29,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
chapitres.	pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	758	Administration centrale
II.	id.	Ponts et chaussées
III.	752	Mines
IV.	754	Chemins de fer. — Postes. — Télégraphes. — Marine.
V.	766	Commissions des procédés nouveaux et des Annales des Travaux publics
VI.	id.	Traitements de disponibilité
VII.	id.	Pensions
VIII.	id.	Secours.
IX.	id.	Dépenses imprévues.
		TOTAL DU BUDGET.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1877.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1876.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,783,675 »	»	1,783,675 »	1,783,675 »	»	»	
7,571,632 »	2,561,350 »	10,132,982 »	10,190,167 »	»	57,175 »	
582,410 »	19,000 »	401,410 »	401,410 »	»	»	
69,891,097 »	154,000 »	70,045,097 »	69,745,025 »	300,072 »	»	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
29,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
79,702,314 »	2,808,350 »	82,510,664 »	82,267,767 »	300,072 »	57,175 »	
AUGMENTATION. . . . fr.				242,807 »		

(770)

ANNEXE**AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS****POUR L'EXERCICE 1877****TABLEAU**

*des personnes admises à la pension, à charge du Trésor public, depuis
le 1^{er} juin 1875 jusqu'au 31 mars 1876, dressé conformément à
l'article 4 de la loi du 17 février 1849, sur les pensions*



ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'INSCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1441	Delcourt, E.-A.	Facteur rural.	25 oct. 1874.	Gand.	17 juin 1817.
1442	Tabon, B.-E.	Premier chef garde.	5 janv. 1875.	Quiévrechain (France).	4 janv. 1806.
1445	Bordon, J.-J.	Aide éclusier.	16 oct. 1874.	Ostende.	1 juill. 1805.
1444	Seressia, M.	Facteur rural.	28 id.	Forville.	18 août 1814.
1445	Smits, P.-J.	Id.	7 id.	Eeckeren.	20 nov. 1815.
1446	Bricman, L.-J.	Chef facteur de station.	20 id.	Nimy.	17 oct. 1825.
1447	Starquy, J.-A.	Garde-convoi.	27 id.	Louvain.	18 nov. 1842.
1448	Leclipteux, J.-J.	Facteur des postes.	50 nov. 1874.	Gembloux.	5 juin 1858.
1449	Vercautere, D.	Machiniste au chemin de fer.	26 déc. 1874.	Gand.	51 mars 1810.
1450	Vandeveldt, F.-L.	Aide éclusier.	25 jan. 1874.	St-Georges.	16 sept. 1807.
1451	Rubens, Ch.-L.	Commis des postes.	18 janv. 1875.	Diest.	1 sept. 1829.
1452	Depauw, Ch.-J.	Matelot lampiste.	28 févr. 1875.	Ostende.	7 juill. 1815.
1455	Van Erwegen, F.	Pilote auxiliaire.	Id.	Wichelen.	1 sept. 1815.
1454	Baudoin, N.-M.	Facteur rural.	Id.	Bastogne.	18 mars 1816.
1455	Gillebert, A.-J.	Pilote.	Id.	Ostende.	51 id.
1456	Bly, A.-J.	Patron-pilote.	Id.	Id.	18 déc. 1810.
1457	Tistaert, A.-A.	Commis au chemin de fer.	Id.	Assche.	29 août 1837.
1458	Cousin, L.-A.	Commis des ponts et chaussées.	6 mars 1875.	Fontenay-les-Brûs.	27 fév. 1819.
1459	Maquard, V.-P.	Commis des postes.	12 avril 1875.	Liège.	22 oct. 1840.
1460	Leurquin, J.-G.	Facteur des postes.	24 févr. 1875.	Paris.	5 sept. 1808.
1461	Benoit, P.-J.	Éclusier receveur.	8 mars 1875.	Beveren.	29 juill. 1809.
1462	Nockels, J.-B.	Id.	15 id.	Steinsel.	15 août 1815.
1465	Walschots, H.	Facteur des postes.	27 id.	Turnhout.	10 mai 1814.
1464	Heynemans, P.-J.	Facteur rural.	20 id.	Ostende.	30 nov. 1817.
1465	Robert, P.-M.-D.	Chauffeur au chemin de fer.	21 avril 1875.	Liège.	28 janv. 1808.
1466	Wary, P.	Facteur rural.	29 id.	Florenville.	7 juin 1850.
1467	Smets, J.-Ph.	Id.	15 mai 1875.	Diest.	1 ^{er} mai 1810.
1468	Renier, F.-J.	Facteur des postes.	7 id.	Waremmes.	50 mai 1858.
1469	Plumier, F.-J.	Id.	7 id.	Latinne.	9 fév. 1840.
1470	Missotten, G.-M.	Commis au chemin de fer.	7 juin 1875.	Looz-la-ville.	9 mars 1815.
1471	Van Passel, G.	Pontonier.	8 mai 1875.	Norderwyck.	4 nov. 1809.
1472	Deschepper, J.-M.	Garde-convoi.	51 id.	Assche.	20 mai 1810.
1475	Cayet, S.-L.	Facteur de perception.	7 mai 1875.	Liège.	22 janv. 1826.
1474	Renon, J.-J.-E.	Id.	Id.	Id.	12 juin 1841.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires.						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.					
20 6 »	10 4 »	50 10 »	852 50	Art. 5, 8 et 47.	250	1 nov. 1874.	7 mai 1875.
52 5 »	»	52 5 »	3,200 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 2.	1,876	1 fév. 1875.	Id.
»	28 11 »	28 » »	927 50	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	412	1 nov. 1874.	20 mai 1875.
20 0 »	11 6 »	52 5 »	758 35	Art. 5 et 8	420	Id.	Id.
50 4 »	7 5 »	37 7 »	782 50	Id.	518	Id.	Id.
»	22 8 »	22 8 »	2,000 67	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	720	Id.	Id.
5 2 »	7 4 »	12 6 »	1,500 »	Art. 5 et 8	268	Id.	Id.
12 1 »	» 10 »	12 11 »	868 55	Id.	201	1 déc. 1874.	Id.
50 » »	8 2 »	44 2 »	2,000 »	Art. 5, 8 et 15	1,355	1 janv. 1875.	Id.
»	58 8 »	58 8 »	800 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	475	1 fév. 1875.	Id.
»	25 11 »	25 11 »	2,446 67	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	900	Id.	Id.
»	»	50 6 »	1,500 »	Art. 5, 9 et 13	1,000	1 mars 1875.	Id.
14 5 »	» 5 »	14 8 »	1,100 »	Art. 5 et 5	292	Id.	Id.
24 8 »	»	24 8 »	825 »	Art. 5 et 8, § 2	570	Id.	Id.
52 2 15	7 7 20	59 10 »	2,455 35	Art. 5, 8 et 15	1,635	Id.	Id.
55 7 »	» 5 »	55 10 »	3,416 67	Art. 5 et 8	2,099	Id.	Id.
»	16 6 »	16 6 »	2,000 »	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	660	Id.	Id.
»	55 5 »	55 5 »	2,100 »	Id.	1,074	1 avril 1875.	Id.
»	11 6 »	11 6 »	1,800 »	Id.	518	1 mai 1875.	Id.
25 5 »	1 7 »	27 » »	1,159 17	Id.	554	1 mars 1875.	27 juill. 1875.
»	54 9 »	54 9 »	1,550 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	721	1 avril 1871.	Id.
»	56 5 »	56 5 »	1,556 67	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	856	Id.	Id.
26 4 »	1 2 »	27 6 »	881 67	Art. 5 et 8	457	Id.	Id.
18 5 »	» 5 »	18 6 »	790 85	Id.	265	Id.	Id.
51 4 »	»	51 4 »	1,500 »	Art. 1 et 8, § 2	854	1 mai 1875.	Id.
»	»	15 5 »	850 »	Art. 5 et 9	520	Id.	Id.
50 9 »	»	50 9 »	844 17	Art. 1 ^{er} et 8, § 2	471	1 juin 1875.	Id.
16 » »	»	16 » »	891 67	Art. 5, 6 et 8, § 2.	259	Id.	Id.
12 1 »	1 5 »	15 4 »	1,072 50	Art. 5 et 8	256	Id.	Id.
»	55 8 »	55 8 »	2,200 »	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	1,207	1 juill. 1875.	Id.
»	29 2 »	29 2 »	745 »	Id.	354	1 juin 1875.	18 sept. 1875.
20 2 »	11 5 »	40 7 »	1,700 »	Art. 1 ^{er} et 8.	1,155	Id.	Id.
15 5 »	12 11 »	28 2 »	950 »	Art. 5 et 8	442	Id.	Id.
5 11 »	4 1 »	8 » »	900 »	Art. 4, 8 et 14	175	Id.	Id.
A REPORTER. . . fr.					25,105		

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'INSCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de Par arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1475	Adam, J.-B.	Facteur rural	19 juin 1875.	Philippeville.	25 janv. 1815.
1476	Olivet, G.-A.-G.	Id	9 id.	Hal	12 janv. 1820.
1477	Wauters, H.	Chef garde	14 id.	Bruxelles	25 mai 1821.
1478	Clemmé, L.-F.	Patron pilote.	1 juill. 1875.	Bruges	12 nov. 1807.
1479	Titeux, L.	Facteur rural	5 id.	S'-Hubert.	12 sept. 1815.
1480	Crahay, J.-L.	Facteur de perception	10 id.	Beaufays	19 août 1815.
1481	Vanhille, J.-F.	Id.	50 id.	Ostende.	11 mars 1816.
1482	Decuyper, E.-L.	Facteur de station	51 id.	Courtrai	5 mai 1829.
1485	Van Antwerpen, J.-B.	Capitaine des steamers de pas- sage.	6 août 1875.	Boom.	18 févr. 1808.
1484	Janssens, Ph.	Chef-garde	50 juill. 1875.	Glabbeek	5 avril 1810.
1485	Deswaef, L.-F.	Pilote	51 id.	Breedene	50 mai 1855.
1486	Schiappa, B.	Garde-convoi.	25 août 1875.	Mayence	17 févr. 1811.
1487	Vroome, F.-M.	Eclusier-receveur	2 id.	Nieuport	11 sept. 1815.
1488	Jabouille, F.	Commis des postes	25 id.	Liège	5 mai 1818.
1489	Pecters, J.	Facteur rural	51 id.	Lenniek-S'-Quentin.	15 févr. 1819.
1490	Schotmans, J.	Garde-convoi.	16 id.	Anvers	12 juill. 1819.
1491	Philippet, E.	Id.	25 id.	Tirlemont.	29 sept. 1822.
1492	Huysmans, J.-M.-H.	Commis des postes	16 id.	Maeseyck.	19 avril 1824.
1495	Janssens, J.-C.	Pilote	21 id.	Anvers	1 nov. 1827
1494	Paris, F.-P.-N.	Vérificateur au chemin de fer	20 sept. 1875.	Lille	25 nov. 1805.
1495	Maes, P.	Facteur rural.	14 id.	Tildonck	15 oct. 1807.
1496	Brackeleire, J.	Garde-convoi.	20 id.	Gand	26 juin 1809.
1497	Deville, J.-A.-B.	Chef de station	4 id.	Wesel	12 nov. 1809.
1498	Defoy, F.-J.-C.	Facteur rural	29 avril 1875.	Longchamps.	25 avril 1820.
1499	Ricaille, J.-J.	Conducteur des ponts et chaus- sées.	50 sept. 1875	Villers-sur-Semoy.	26 juin 1810.
1500	Ransy, M.-H.-A.	Sous-ingénieur des mines.	16 nov. 1875.	Liège.	26 juill. 1815.
1501	Arissé, A.-J.	Chef-garde au chemin de fer.	5 id.	Mons	11 déc. 1817.
1502	Duploux, C.-J.	Id.	Id.	Tournai.	8 avril 1819.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1877.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires.						
				REPORT. fr.	25,105 "		
24 10 "	" 4 "	25 2 "	810 85	Art. 5 et 8.	570 "	1 ^{er} juill 1875.	18 sept. 1875.
50 8 "	" 2 "	50 10 "	845 85	Id.	475 "	Id.	Id.
26 11 "	4 "	50 11 "	2,060 "	Id.	1,154 "	Id.	Id.
58 2 "	" "	58 2 "	2,695 53	Art. 1 ^{er} et 8, § 2, et art. 15	1,795 "	1 ^{er} août 1875.	Id.
25 8 "	" "	25 8 "	797 50	Art. 5 et 8, § 2	572 "	Id.	Id.
28 " "	9 6 "	57 6 "	1,147 50	Art. 5 et 8.	751 "	Id.	Id.
51 2 "	" "	51 2 "	1,047 50	Art. 5 et 8, § 2	595 "	Id.	Id.
" "	" "	21 10 "	1,800 "	Art. 5 et 9.	916 "	Id.	Id.
" "	45 5 "	45 5 "	2,490 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1, et art. 13.	1,660 "	1 ^{er} sept. 1875.	Id.
50 7 "	10 " "	40 7 "	2,065 55	Art. 1 ^{er} , 8 et 15	1,575 "	1 ^{er} août 1875.	27 nov. 1875.
15 8 "	" 9 "	16 5 "	1,995 55	Art. 5 et 8.	590 "	Id.	Id.
28 6 "	17 2 "	45 8 "	1,666 67	Art. 5, 8 et 15 et loi du 27 mai 1856.	1,111 "	1 ^{er} sept. 1875.	Id.
" "	30 5 "	56 5 "	1,482 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	850 "	Id.	Id.
" "	55 9 "	55 9 "	2,600 "	Id.	1,550 "	Id.	Id.
26 8 "	" "	26 8 "	774 17	Art. 5 et 8, § 2	575 "	Id.	Id.
28 10 "	8 5 "	57 1 "	1,700 "	Art. 5 et 8.	1,106 "	Id.	Id.
25 8 "	5 1 "	28 9 "	1,700 "	Id.	875 "	Id.	Id.
" "	29 6 "	29 6 "	2,575 55	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	1,504 "	Id.	Id.
" "	" "	26 6 "	2,500 "	Art. 5 et 9.	1,451 "	Id.	Id.
" "	17 2 "	17 2 "	5,455 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	912 "	1 ^{er} oct. 1875.	Id.
56 2 "	4 6 "	40 8 "	817 50	Art. 1 ^{er} , 8 et 15	545 "	Id.	Id.
50 5 "	" 6 "	50 9 "	1,700 "	Art. 1 ^{er} et 8	948 "	Id.	Id.
" "	40 9 "	40 9 "	4,600 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	5,009 "	Id.	Id.
27 5 "	5 4 "	50 7 "	550 85	Art. 5 et 8.	454 "	1 ^{er} mai 1875.	5 janv. 1876.
" "	57 6 "	57 6 "	2,980 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	1,719 "	1 ^{er} oct. 1875.	Id.
56 11 "	" "	56 11 "	5,018 55	Art. 5 et 8, § 2, et 13	2,012 "	1 ^{er} déc 1875.	Id.
27 7 "	7 4 "	54 11 "	2,100 "	Art. 5 et 8.	1,290 "	Id.	Id.
27 11 "	1 9 "	29 8 "	1,806 67	Id.	965 "	Id.	Id.
TOTAL. fr.					55,588 "		
Les extinctions de pensions constatées du 1 ^{er} juin 1875 au 31 mars 1876, au nombre de 42, s'élèvent ensemble à					29,952 "		
RESTE. fr.					25,456 "		
SITUATION GÉNÉRALE.							
Au 31 mars 1876, les pensions inscrites, au nombre de 1,502, s'élèvent à					1,025,159 "		
Et les pensions éteintes, au nombre de 845, à					513,814 "		
RESTE. fr.					507,345 "		